

Rapport de la commission de gestion SEV à l'attention du congrès 2011 sur la gestion des affaires au SEV

Les soussignés, en tant qu'organe syndical, ont contrôlé les activités du SEV selon l'art. 19.3 des statuts SEV.

Nous nous sommes informés, lors d'entretiens avec les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat central et des secrétariats régionaux, la direction syndicale, la présidence du comité et sur la base de procès-verbaux et de diverses documentations des années 2009 et 2010, sur les diverses activités du SEV.

Nous constatons que du bon travail a été réalisé dans tous les domaines. On peut continuer dans cette voie et nous proposons aux délégués du congrès 2011 de reconnaître les activités accomplies par tout le personnel, la direction syndicale, le comité, le secrétariat central et les syndicats régionaux durant les années 2009/2010, et de remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs.

La CG remercie tous les syndicalistes qui ont contribué par leur engagement à la bonne marche du SEV.

Berne, 20 avril 2011

La commission de gestion du SEV :

Furrer René ZPV	Spichale-Kunz Corinna Commission de jeunesse	
Moos Rolf SBV	Aebi Fritz LPV	Graf Werner RPV
Wüger Kurt BAU	Schaub Walter TS	
Geser Brigitte PV	Berisha Rexhep Commission de migration	